



Patinage Plus

(Débutant / initiation aux patinages, 4 ans à 17 ans)

Le programme de Patinage Plus est un programme national d'initiation au patinage. Il est élaboré par les experts de Patinage Canada. **Il permet à votre enfant d'acquérir les techniques de base pour tous les sports de glace, tels que hockey, ringuette, patinage de vitesse et patinage artistique.** Il développe trois domaines fondamentaux, soit : l'équilibre, la maîtrise et l'agilité. Le programme est donné par des entraîneurs professionnels reconnus par Patinage Canada.

Inscriptions



- Âge requis : 4 à 17 ans (avoir 4 ans et plus avant le 1er octobre 2019 ou avoir obtenu le ruban de Pré-Patinage Plus (jaune) et plus).
- Frais : 230.00\$ pour les résidents de St-Jérôme, Prévost et Ste-Sophie*
- Dates d'inscription : du 8 juillet 8h30 au 19 juillet 12h00
- Endroit : Pour les résidents de St-Jérôme, Prévost et Ste-Sophie, vous devez inscrire votre enfant via leur site internet respectif ou en personne à leur bureau des Loisirs*



Veillez noter que les places sont limitées, qu'il y aura une campagne de financement obligatoire pour tous et que les parents ont la responsabilité de consulter fréquemment et avant chaque cours, le site Internet de Patinage St-Jérôme à l'adresse : www.patinagestjerome.ca pour être à l'affût de tous les changements et informations concernant l'horaire et les lieux de pratique des patineurs.

* Pour ceux hors St-Jérôme, Prévost et Ste-Sophie, vous devez inscrire votre enfant auprès de la ville de St-Jérôme en communiquant directement avec eux pour ce faire. Vous prendrez par ailleurs note que les frais d'inscriptions pour les non-résidents sont de 3 500\$ plus un montant de 230\$ payable à titre de cotisation à Patinage St-Jérôme.

Informations relativement aux pratiques

- Endroit : Aréna régional de la Rivière-du-Nord (750, rue Filion, St-Jérôme)
- Durée des cours : Cours de 60 minutes sous forme de circuit de septembre à la fin février (pratiques de spectacle en mars et avril offertes gratuitement).
- Horaire provisoire : Samedi 9h15** ou 10h50** (septembre à février, horaire à déterminer pour mars et avril).
- Date du premier cours : Samedi le 7 septembre 2019
- Équipement requis :
 - Casque de hockey homologué CSA obligatoire jusqu'à l'obtention de l'étape 5 (aucun casque de vélo ou de ski ne sera accepté).
 - Vêtements confortables (pantalon long, survêtement de nylon, mitaines, gants, chandail chaud. Aucun jean n'est accepté).

Rencontre d'information pour les parents : 26 août à 19h30, à la salle polyvalente de l'Aréna Régional de la Rivière-du-Nord (750, rue Filion, St-Jérôme).

Pour information supplémentaire : info@patinagestjerome.ca

** Horaire sujet à changement en fonction du nombre d'inscriptions par tranche d'âge ainsi que de la disponibilité des heures de glaces.

